



25-27, rue Auguste Lançon 75013 Paris • Téléphone 01 45 80 29 75 • Courriel : contact@cirquaouette.org • Site : www.cirquaouette.org
Personne à contacter : SOPHIE PAJER-HUGUET

Enfants à partir de 6 ans (CP) et jusqu'à 12 ans

Les stages sont organisés pour permettre à chacun de développer un aspect de sa personnalité qui le valorise.

Le matin sera dédié à l'apprentissage des techniques du cirque : acrobatie, équilibre sur objets : boule, rouleau américain, acrobatiques divers, échasses, monocycle, fil, trapèze, jonglerie. Chaque matinée sera à thème.

L'après-midi a pour objectif de mettre en scène les acquis de la matinée. Grâce aux expressions corporelles, au mime, au jeu d'acteur et à l'imaginaire, chacun peut explorer ses possibilités créatrices.

Au fil de l'apprentissage, le choix d'une technique de prédilection permet de créer son univers pour aboutir au jeu du spectacle. Costume et maquillage viennent parfaire le travail entrepris.

A la fin du stage, la présentation du travail sous forme de cabaret permet à chacun de s'insérer avec sa personnalité et ses propres capacités, à son rythme.

Nous ne prenons en charge **ni le repas de midi ni les éventuelles collations**. Les parents devront préparer un panier-repas chaque jour. Nous nous assurerons que les enfants s'alimentent correctement.

DATE et HORAIRES :

Vacances de la Toussaint : du lundi 28 octobre au vendredi 02 novembre 2018 de 10h à 17h

PRIX du STAGE de 35h : 300€

Le stage aura lieu sous condition d'un minimum de 8 enfants inscrits

15€ supplémentaires seront à verser si l'enfant n'est pas adhérent à l'association.

TENUE VESTIMENTAIRE :

L'enfant doit être habillé avec des vêtements sports (caleçon, jogging/tee-shirt) et doit être chaussé obligatoirement d'une paire de rythmiques. Les enfants ne doivent porter aucun bijou, les cheveux longs doivent être attachés.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Important : Le dernier délai pour s'inscrire : Une semaine avant le début du stage

Une option d'inscription peut se faire par téléphone. Elle sera enregistrée à réception de la feuille d'inscription et du montant des arrhes fixé à un tiers du prix total du stage, **soit 100€**. Une confirmation écrite vous sera alors adressée. Vos arrhes vous seront restituées en cas d'annulation. Les parents s'engagent à régler la totalité du solde dès que le stage aura commencé.

En cas de désistement :

Plus de deux semaines avant le début du stage, les arrhes seront intégralement restituées. Moins de deux semaines avant le début du stage, 50% des arrhes seront conservées par l'organisateur. 5 jours avant le stage, l'intégralité des arrhes sera conservée.

Conditions d'assurance :

L'enfant doit être adhérent à l'association pour être titulaire de la licence-assurance fédérale qui assure en responsabilité civile et indemnisation des dommages corporels. **Il doit présenter un certificat médical d'aptitude à la pratique des techniques du cirque ou une décharge médicale (à demander par mail) pour commencer le stage.**